



Synthèse des travaux du 4ème atelier régional – Volet Planification – du projet Facilité Energie CEMAC

Modélisation d'application de l'offre d'électricité sur la demande Brazzaville, Congo, 09 et 10 Novembre 2009

1. Le 4^{ème} Atelier régional du volet planification du projet Facilité Energie CEMAC, consacré à la «Modélisation d'application de l'offre d'électricité sur la demande», s'est tenu dans les locaux de la Société Nationale d'Electricité (SNE) à Brazzaville (Congo) du 09 au 10 Novembre 2009.
2. Cette rencontre a enregistré la participation du Coordonnateur du projet FE-CEMAC, du représentant de la CEMAC au Congo, de l'ensemble de la Cellule du Congo, d'un (1) expert SIG des Cellules Nationales du Cameroun, Gabon et du Tchad, d'un (1) expert planification des Cellules Nationales du Cameroun, du Gabon et de la RCA, des responsables des Cellules Planification de la RCA et du Tchad, d'un Directeur Général Adjoint de l'Energie membre de la Cellule Nationale du Gabon, ainsi que de l'équipe planification de la CFE CEMAC (Cf. liste des participants en pièce jointe).
3. En début d'atelier, le Coordonnateur du projet a salué les participants et prononcé l'allocution d'ouverture, au cours de laquelle il rappela brièvement les objectifs de l'atelier :
 - (i) s'accorder sur la méthodologie d'identification des projets hydroélectriques pour des interconnexions nationales et des projets d'électrifications transfrontalières en zone CEMAC ;
 - (ii) proposer une sélection de sites pour validation par le Comité Régional de Coordination (CRC) lors de l'atelier des 11 et 12 novembre 2009.
4. Après la présentation des participants, la CFE CEMAC a rappelé les objectifs du Projet Facilité Energie CEMAC et son intégration dans le « Plan d'Action Energie pour la Réduction de la Pauvreté dans la zone CEMAC », puis présenté plus en détail les objectifs du 4ème atelier et l'organisation des travaux.
5. Les travaux de l'atelier se sont déroulés autour des présentations suivantes :
 - Objectifs de l'atelier et organisation des travaux
 - Point sur les données exploitées : il a été rappelé aux participants que bien que l'étude de planification soit désormais bien avancée, la phase de collecte de données ne doit pas être considérée comme étant entièrement bouclée. Dans la perspective du transfert du SIG Energie Régional aux Cellules Nationales, la mise à jour de la base de données doit être une préoccupation constante des dites Cellules. Il est à ce titre demandé au Gabon de faire un effort quant à la mise à disposition de la CFE CEMAC d'un fichier complet comprenant le géoréférencement des localités et leur population correspondante.

- Méthodologie d'identification des projets
 - Les enjeux
 - Approche méthodologique
 - Résultats de l'Analyse de la demande
 - Discussions

- Présentations des projets identifiés
 - RCA / Cameroun / Congo
 - RCA / Cameroun
 - Cameroun / Gabon
 - Congo / Cameroun I
 - Congo / Cameroun II
 - Congo / Gabon I
 - Congo / Gabon II
 - Cameroun / RCA / Tchad
 - Cameroun / Tchad (N'Djaména)
 - RCA / Congo
 - Cameroun/ Guinée Equatoriale
 - Discussions

- Discussion autour des projets identifiés

Le tableau ci-dessous propose une synthèse des projets présentés et de l'intérêt manifesté par chaque pays pour ceux-ci.

PROJET	pays concerné	sites hydros	intérêt pays	PEAC
DIMBOLI	RCA	DIMBOLI 188 MW	intérêt très fort de la RCA et du Congo, le Cameroun peu intéressé par l'énergie mais par le réseau de transport	cohérent
	CONGO	divers sites plus au sud		
	CAMEROUN			
INTERCONNEXION CAMEROUN	CAMEROUN	MEM'EVELE 200 MW	L'interconnexion entre le RIS Cameroun et le RIC Gabon intéresse les deux pays notamment en raison de la complémentarité saisonnière	cohérent
	GABON	FE II		
	GUINEE EQU.			
MINIHYDROS CAMEROUN	CAMEROUN	MEKIN 12 MW	Le Cameroun attire l'attention sur la possibilité de gros développements miniers. Les deux pays conviennent de l'intérêt des minis pour la popul.	projet complémentaire
	CONGO	SOUANKE 13 MW		
		MAMBILI 4 MW		
		KOMO 4,8 MW etc...		
INTERCONNEXION CONGO GABON	GABON	GRAND POUBARA 160 MW	Les deux pays sont intéressés par l'interconnexion entre les deux sources. Le Congo est preneur des excédents de Grand Poubara	projet complémentaire
	CONGO	IMBOULOU 120 MW		
CAMEROUN RCA CENTRE	CAMEROUN	LOM PANGAR 70 MW	Le Cameroun ne prévoit pas d'utiliser l'énergie de Lom Pangar pour la RCA. Les deux pays sont favorables au développement d'un autre site	projet complémentaire
	RCA	MBA AVAL 14,9 MW		
		solaires ? réf DIMBOLI		
CAMEROUN TCHAD RCA	CAMEROUN	VOGZOM 53 MW	Les trois pays sont favorables à ce projet	projet complémentaire
	TCHAD	GBABIRI 61 MW ou		
	RCA	LANCRENON 34 MW solaires ?		
INTERCONNEXION CAMEROUN N'DJAMENA	CAMEROUN	BINI W'ARAK 46 MW	Les deux pays intéressés par l'interconnexion. Des développements avec le Nigéria seraient possibles ultérieurement	interconnexion en DC et non en 225 kV
	TCHAD	MANDOUROU 67 MW		
	NIGERIA	MBINJAL 66 MW thermique		
SUD RCA NORD CONGO	RCA	LOTEMO	Les deux pays de la CEMAC sont intéressés	projet complémentaire
	CONGO	BONGOUMBA		
	RDC	BAC		
		réf DIMBOLI		
INTERCONNEXION CAMEROUN	CAMEROUN	LIMBE	pourquoi pas ?	projet complémentaire
	GUINEE EQU.	sites Ile de BIKO		
INTERCONNEXION SUD CONGO	CONGO	LOUESSE	projet proposé par les deux pays	projet complémentaire
	GABON	MOURALA		

Cette évaluation des projets sera présentée au Comité Régional de Coordination (Brazzaville, 11-12 novembre 2009).

6. Les projets revêtant un caractère prioritaire pour la sous-région seront identifiés lors du Comité Régional de Coordination (Brazzaville, 11-12 novembre 2009). Il s'agira d'une étape importante dans le calendrier du Volet Planification puisqu'en ressortiront les sites pour lesquels des investigations complémentaires devront être menées ; ceci dans la perspective de réaliser une étude comparative de ces sites s'appuyant sur une base de données homogène.

Les prochaines activités du Volet planification seront donc les suivantes :

A/ Investigations complémentaires des sites candidats

Dépendant des projets identifiés comme prioritaires pour la région CEMAC, un certain nombre de sites se positionneront comme candidats à un aménagement. Il s'agira alors de pouvoir répondre aux questions suivantes : (i) le site identifié offre-t-il la possibilité de développer le projet proposé ? (ii) si plusieurs sites sont en concurrence pour un même projet, quel est celui apparaissant comme le plus adapté ?

Ces investigations auront pour objectif de préparer l'étude d'identification et viseront ainsi à parfaire la connaissance des sites aux niveaux topographique, hydrologique et géologique.

Il s'agira également de parfaire l'étude d'analyse de la demande dans les zones concernées par les projets envisagés. A ce sujet, pour certaines zones, du fait du manque d'information sur la demande non domestique, la demande estimée apparaît sous-évaluée. Un effort devra être consenti à ce niveau pour caractériser la demande non domestique de façon plus précise.

Ces investigations complémentaires seront conduites principalement par les Cellules Nationales (avec l'appui de la CFE-CEMAC) au cours de l'année 2010. Le cahier des charges relatif à ces investigations sera transmis aux Cellules Nationales avant fin 2009. La CFE CEMAC établira un calendrier des investigations à mener, dépendant des décisions du CRC. Ce calendrier sera soumis avant fin 2009 aux Cellules Nationales pour validation.

Les Cellules Nationales vérifieront que tous les sites mentionnés dans l'étude font l'objet de mesures hydrologiques régulières ; si ce n'est pas le cas, elles alerteront leur Ministère sur la nécessité d'y procéder dans les plus brefs délais.

B/ Etude d'identification

Les investigations complémentaires auront permis de consolider la base de données et donc d'obtenir un niveau d'information semblable pour chaque site. L'étude d'identification consistera à réaliser une étude comparative des différents sites et des différents scénarios d'interconnexion afin d'identifier ceux dont l'aménagement permettrait le développement effectif des projets prioritaires pour la région CEMAC. Cette étude d'identification sera réalisée par les experts hydro de la CFE CEMAC, en concertation avec les Cellules Nationales.

Les conclusions seront soumises au 3ème CRC fin 2010 pour validation (si échéance acceptée par le 2^{ème} CRC).

C/ Elaboration des termes de référence pour des études détaillées

L'étude d'identification finalisée, la liste des sites retenus sera désormais connue. La dernière étape du Volet Planification du projet ENERGIE CEMAC est la préparation de termes de référence détaillés pour une étude approfondie des principaux projets d'interconnexion hydroélectriques de la région CEMAC.

Ces Termes de Référence seront réalisés par les Cellules Nationales et la CFE CEMAC.

7. Le 5^{ème} Atelier du Volet Planification « Stratégie de développement » se tiendra à N'Djaména en juin 2010.

8. Les documents suivants ont été remis sur CD aux participants :

- Supports présentations ;
- Rapport « Projets d'interconnexion régionale – 15 oct. 2009 » ;
- Module de calcul indicatif sur la stabilité statique ;
- Liste des participants ;
- Photos ateliers ;
- Mémorandum de l'atelier ;

Fait à Brazzaville, le 10 Novembre 2009

Les participants